Image not found or type unknown

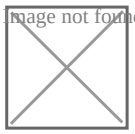

La visite touristique et impérialiste du Secrétaire d’Etat Américain

Commentaire article publié le **11/08/2022**, vu **1547 fois**, Auteur : Edmond MBOKOLO ELIMA

La visite du Secrétaire d'État Américain, Monsieur Antony Blinken en République Démocratique du Congo n'est pas appréciée par la population congolaise pour diverses raisons auxquelles nous adhérons.

La visite touristique et impérialiste en RDC du Secrétaire d’Etat Américain Antony Blinken

...

La visite du Secrétaire d'État Américain, Monsieur Antony Blinken en République Démocratique du Congo n'est pas appréciée par la population congolaise pour diverses raisons auxquelles nous adhérons pour les motifs ci-après :

1. D'aucun n'ignore que les Etats Unis d'Amérique est un pays cité instamment être derrière le Rwanda qui agit via le M23 et d'autres groupes armés.

2. Les Etats Unis d'Amérique étant membre influent et permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, sachant bien que la partie Est du pays est attaquée, ce pays avec son droit de véto, s'est imposé pour le renouvellement de l'embargo contre la RDC au sujet de l'achat des armes de guerre.

3. Les Etats Unis d'Amérique en convoitant nos ressources naturelles, se cache derrière des pays voisins pour terroriser le Président de la République à travers les groupes armés comme indiqué au point 1 ci-dessus.

4. Au sujet des élections, question de souveraineté, ce pays n'a pas des de leçons à donner aux congolais, l'organisation des élections est une question interne. Les USA ne sont pas une organisation internationale ou régionale pour s'immiscer dans les affaires de notre République.

5. En matière des droits humains, le Secrétaire d'État Américain ne voit pas des nombreux congolais et africains vachement tués dans son pays ? Là, il n’y a pas moyen de réclamer le respect des droits humains ?

6. Au sujet du dossier Kabund, Anthony Blinken doit noter qu'en Amérique, les politiciens n'insultent pas, n'outragent nullement pas, ne jettent pas de l'opprobre aux institutions du pays. La liberté d'expression est exercée conformément aux lois, bonnes mœurs et droits d'autrui. Un américain ne peut pas calomnier ou imputer des faits incorrects à son Président. Monsieur Kabund en se prononçant lors de sa sortie médiatique, était allé au-delà de la liberté de presse en commettant les infractions, d'où l’objet de ses poursuites. Aucun acharnement politique ne peut être signalé ici.

7. La RDC n'aura aucun compromis avec le Rwanda, soit il se retire de notre sol, soit on continue la guerre. Blinken doit éviter d'être le pion de Kagame pour venir amadouer notre Chef de l'État qui n'acceptera pas aucune concession avec le pays génocidaire Rwandais.

8. La RDC continuera à mettre en œuvre les idéaux de Lumumba qui visent à lutter contre le néocolonialisme, l'ingérence et la manipulation.

Me Edmond Mbokolo Elima

Avocat

Chercheur en droit à l'Université de Kinshasa.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés